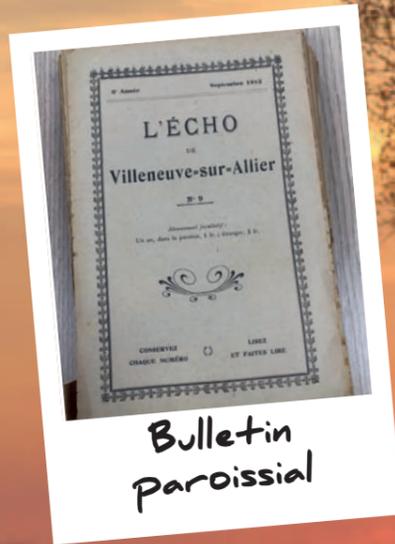


VILLENEUVE-SUR-ALLIER



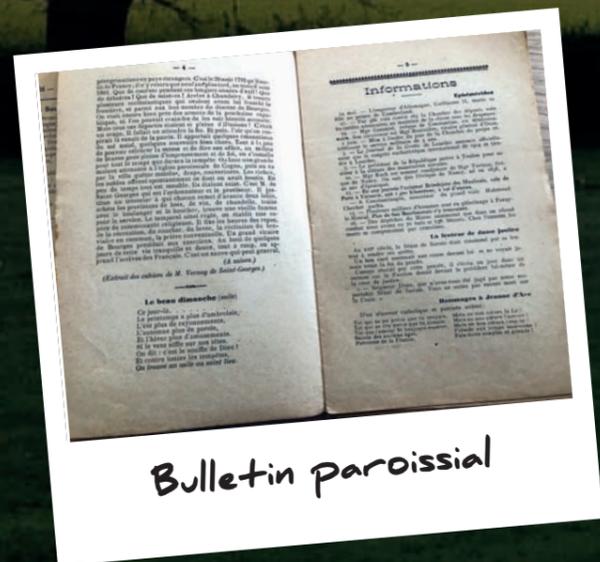
Arc-en-ciel
sur Villeneuve



Bulletin
paroissial



Le presbytère



Bulletin paroissial



DÉCEMBRE 2018



Villeneuvoises, Villeneuvois,

Vous allez retrouver dans votre Bulletin, de nombreux articles qui illustreront cette année 2018, je souhaite cependant revenir sur quelques sujets importants pour l'avenir du village.

C'est en 2018 que les travaux de terrassement et assainissement du contournement se sont terminés, et début 2019 commenceront ceux des chaussées et des équipements (glissières béton et métalliques, signalisations).

L'objectif prioritaire rappelé par le maître d'ouvrage DREAL, lors de la réunion publique du 14/11/2018 est bien de sortir le trafic du village dès la fin 2019 avec un raccordement provisoire. En effet, en finir avec la dangerosité et la pollution dans ce bourg ne peut attendre et c'est pourquoi son contournement se fera avant la clôture complète du chantier. En parallèle les travaux de raccordement débuteront également en 2019 et l'ouverture de ce tracé définitif est prévue pour la fin 2020.

C'est en 2018, que le conseil départemental a retenu notre candidature à son nouveau dispositif « reconquérir les centres bourgs de l'allier ». Cette décision, très importante, est synonyme de validation d'un partenariat, d'un accompagnement technique et financier du Département autour d'un projet global de « l'après déviation ». Sans y oublier l'Etat, la Région, Moulins communauté qui seront également des partenaires importants. Tous les domaines : espaces et équipements publics, l'habitat, les commerces et services publics et de santé, le patrimoine et les paysages, la mobilité, la cohésion sociale et le numérique devront faire partie de ce « Projet Global ».

Des interrogations et inquiétudes subsistent : comment mobiliser notre population, que faire pour nos commerces, des logements vacants, quelle sera à terme la réaction des bailleurs privés... ?

Également en 2018, nous avons poursuivi les travaux de révision obligatoire du PLU. C'est un dossier important, nous avons de fortes contraintes et obligations (SCOT, PLH, Grenelle) mais nous devrions le finaliser en 2019.

Ces trois dossiers représentent une trentaine de réunions de travail, sur l'année 2018.

Je me permets d'apporter toute ma reconnaissance, mes encouragements et mon soutien à tous ceux qui s'engagent, qui prennent du temps, même si c'est leur passion, pour la réussite des diverses disciplines et actions dans nos associations et autres organisations.

Concernant la fermeture du pont de l'allier et ses conséquences, je remercie et je félicite toutes les personnes qui ont été contraintes, mais qui se sont organisées de la meilleure façon possible pendant ces 15 semaines.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce livret et je remercie tout particulièrement Karine et Alexandra pour sa réalisation.

Je vous souhaite de passer d'agréables moments en famille ou entre amis pour ces fêtes de fin d'année.

Dominique DESFORGES-DESAMIN

«Vous avez gagné la plus grande bataille de l'histoire et sauvé la cause la plus sacrée, la liberté du monde.»

Maréchal FOCH Ferdinand FOCH (1851-1929), Ordre du jour aux armées alliées, 12 novembre 1918 (hommage aux poilus)

« Ne craignez jamais de vous faire des ennemis ; si vous n'en avez pas, c'est que vous n'avez rien fait. ».

Georges Clemenceau (1841 - 1929) Homme d'État

SOMMAIRE

PRINCIPALES DÉCISIONS	3
PLU	4
TRAVAUX.....	4/5
WORKSHOP «SMART VILLAGE»	5
RÉFECTION DU PONT	6
VIE SCOLAIRE	7
VIE ASSOCIATIVE.....	7/8/9
VIE LOCALE	10/11
PÊLE-MÊLE.....	12

INFOS PUBLICATIONS

Directeur de la publication :
 DESFORGES DESAMIN Dominique
 Impression : Granjean - Avernies
 Adresse : Mairie de Villeneuve-sur-Allier
 57, Route de Paris - 03460 Villeneuve-sur-Allier
 Tél. 04 70 43 30 05 - Fax 04 70 43 37 58
 mairie-villeneuve-sur-allier@wanadoo.fr
 Site internet : www.villeneuvesurallier.fr

COLIS DE NOEL CCAS

Comme chaque année, le CCAS offre aux personnes de plus de 70 ans une bouteille de champagne ou une boîte de chocolats, et aux personnes de plus de 80 ans un colis de Noël. Cette année, comme l'an passé, les colis sont préparés avec soin par Monsieur SOARES Christophe « Le Bois Fleuri », et seront distribués à partir du 15 décembre 2018.



Dans la commune, deux boîtes à livres sont à la disposition des habitants de la commune, une devant la mairie, et l'autre à la maison médicale. Nous avons constaté à plusieurs reprises que des cartons lourds ont été déposés sur la caisse devant la mairie, endommageant ainsi la caisse en plastique. Les dépôts sont bienvenus mais il est préférable de déposer les cartons imposants à côté de la boîte. Vous pouvez aussi les déposer à la maison médicale.



REPAS DE QUARTIER RUE DU MAROC



NOUVEAUTÉS À VILLENEUVE

Tous les lundis, à partir de 15 h 30, sur la place du monument, vous pouvez retrouver de nouveaux commerçants autour d'un petit marché convivial :

"Les Délices de la Ronde" vous feront découvrir leurs fromages de chèvre, produits sur notre commune, et "La Ferme aux produits d'Antan" vous proposera ses volailles fermières et autres produits de la ferme.

"Pizza PACAL" est présent sur la place à partir de 17 h30, pour vous faire déguster ses pizzas.

Dans un autre domaine, **Anne MICHOUX**, habitante de la commune, se lance dans une nouvelle activité d'agent immobilier indépendant.

Vous pouvez prendre contact avec elle.

Jean-François LEDUC, à votre service pour tous vos travaux d'électricité.



SAUVONS LE PATRIMOINE



Le lavoir inondé

Lavoir « Chemin des Grèves »

Il est apparu, lors de la mise en place de la succession de Monsieur Michel FOUCAUD, que le lavoir, situé sur une parcelle communale, était toujours propriété de la famille FOUCAUD. Il nous a paru opportun de régulariser cette situation.

Les héritiers de Monsieur Michel FOUCAUD ont proposé de céder le bâtiment à la commune, moyennant l'euro symbolique, cession qui sera constatée par un acte notarié. Le Conseil Municipal tient à remercier la famille FOUCAUD pour son geste.

REPAS CCAS



Comme le veut la tradition, le Centre Communal d'Action Sociale a convié le dimanche 29 avril 2018, les villeneuvois âgés de 70 ans et plus à la salle socio-culturelle pour partager un repas convivial. Les doyens de l'assistance, Madame DUMONT Denise et Monsieur PLACE Marcel, ont été mis à l'honneur.

Les convives ont pu déguster des amuse-bouches préparés par la boulangerie LEVY, puis un repas confectionné par Monsieur DUMONT, traiteur au Montet. L'animation a été assurée par FRANCE ACCORDEON.



ÉTAT CIVIL 2017-2018

NAISSANCES



Le 03.01.2017 : SIGIRCI Alyssa
 Le 16.02.2017 : FAUCHER Mahé
 Le 03.05.2017 : CICIRKO Faustine
 Le 11.08.2017 : THEPENIER Alice
 Le 05.12.2017 : AUDIN Ophélie

Le 02.02.2018 : Izak, Zack, Illan BARDEL
 Le 15.02.2018 : Djulian RAYNA
 Le 26.03.2018 : Erwan CHÉVENY
 Le 23.04.2018 : Maxence, Paul AURAMBOUT
 Le 02.05.2018 : Jules, Henri, Michel POUGET
 Le 11.06.2018 : Clara, Lucie, Ghislaine, Florence FOURMONT
 Le 29.06.2018 : Emma, Odette, Denise VILLERAUD
 Le 01.08.2018 : Ambre COLAS
 Le 22.09.2018 : Eden, Alain RAVEAUD
 Le 05.11.2018 : Billie MARTINEZ

MARIAGE



Le 09.04.2017 : THEBAUD Amandine et BARBIER Sébastien

DÉCÈS



Le 02.01.2017 : RIGNAUD Jacqueline, épouse REMY, 93 ans
 Le 12.01.2017 : TRAMOIS Raymonde Germaine, 84 ans
 Le 26.04.2017 : MESLIN Odette Georgette, veuve ROUSSET, 90 ans
 Le 29.04.2017 : FOUCAUD Michel, Pierre, Marie, 73 ans
 Le 04.05.2017 : LAURENT Marie-France, épouse CUSSINET, 52 ans
 Le 23.06.2017 : ENGRAMER Maurice, 83 ans
 Le 02.09.2017 : LAZERNE Yvonne, veuve POUIGNIER, 87 ans
 Le 24.09.2017 : RAVE Rose Louise, épouse PACCOUD, 86 ans
 Le 12.12.2017 : CHANDIOUX Jean Pierre, 78 ans
 Le 21.12.2017 : PLACE Madeleine, 85 ans
 Le 26.12.2017 : MILLOT Suzanne, épouse LEGER, 91 ans
 Le 28.02.2018 : Georges, Gilbert BERTRAND, 69 ans
 Le 08.03.2018 : Andrée JACQUELIN, 97 ans
 Le 22.03.2018 : Michel, Jean, François GOBET, 73 ans
 Le 28.04.2018 : Antoinette GAILLARD, née JACQUELIN, 91 ans
 Le 20.06.2018 : Roger DESMAZIERS, 78 ans
 Le 15.07.2018 : Patrick, Bernard DEMERSSEMAN, 65 ans
 Le 17.07.2018 : Simonne LANDRY, née BLANDIN, 85 ans
 Le 01.10.2018 : Yvonne, Marguerite VIJOUX, née CHADRIN, 81 ans
 Le 13.10.2018 : Hélène PICHARD, née LABERGERIE, 73 ans
 Le 30.11.2018 : René MICAUD, 89 ans



Un défibrillateur a été installé sur le mur extérieur de la mairie. Les responsables d'associations, les employés communaux ainsi que les conseillers municipaux se verront proposer une formation aux gestes de premier secours et à l'utilisation du défibrillateur. Cet appareil qui peut sauver des vies est évidemment à la disposition de toute la population en cas de besoin.

Un radar préventif avec enregistreur a été installé en haut de la rue de la Bergerie avec la possibilité de le changer de place.



Un sondage a été effectué auprès des 23 habitations de la rue de la Bergerie, et seulement 11 réponses nous sont revenues : 9 réponses favorables à une action de notre part, et 2 ne voyant pas l'utilité d'une quelconque action. Au vu de ces résultats, la commune n'engagera pas de travaux.

La commune a fait acte de candidature auprès du Conseil Départemental pour une aide dans le cadre de son nouveau programme « Reconquérir les centres-bourgs de l'Allier ».

L'arrêt de bus de Beugis a été transféré au lieu-dit les Pilets, ceci afin de répondre à la sécurité et au nombre d'utilisateurs.

Poursuite de la mise aux normes des bâtiments recevant du public : divers travaux seront réalisés en 2018/2019 : remplacement du portillon de la cour de l'école « Le Chêne » et création d'une rampe d'accès au bâtiment principal (entraînant également des travaux sur les menuiseries extérieures), remplacement de menuiseries intérieures et extérieures dans la salle des fêtes et le restaurant scolaire.

La commune de Villeneuve ayant été contactée pour un projet d'implantation d'une structure seniors adaptée pour 14 personnes âgées en perte d'autonomie, un dossier devrait être déposé en Mairie par la société « Maison Ages & Vies », porteuse du projet.

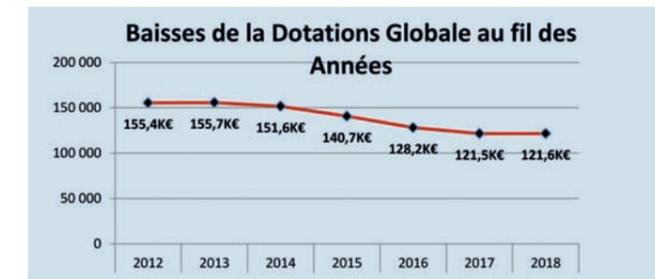
Suite à l'interdiction d'emploi des désherbants par les collectivités, la commune a souscrit un contrat de 3 ans pour l'utilisation d'une désherbeuse à eau chaude. Cela nécessite 5 jours de passage, à raison de 4 fois par an, pour un prix annuel hors taxes de 1 960 euros.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité, laisse les taux des impositions locales pour l'année 2018 sans changement par rapport à 2017.

Sécheresse 2018 : une demande de reconnaissance de l'état de calamité agricole pour sécheresse a été adressée à Madame la Préfète de l'Allier.

Dans le cadre du futur déploiement de la fibre optique, une numérotation des habitations de toutes les rues et lieux-dits est obligatoire. Une campagne de recensement est en cours.



Sans baisse de dotations nous aurions bénéficié au minimum de : 1 087 080 € sur 7 ans au lieu de 974 700 € soit une différence pour nos finances communales de 112 380 €

Qu'est-ce qu'un PLU ? Plan Local D'Urbanisme

C'est un document qui vise à déterminer l'affectation des sols d'une commune.

Concrètement, et très schématiquement, le PLU se compose de plusieurs cartes sur lesquelles le territoire est découpé en différentes zones.

A chacune de ces zones correspondent des règles d'urbanisme spécifiques, contenues dans un document appelé "règlement". Par exemple :

Zone U : zone urbaine dans laquelle les constructions seront autorisées sous certaines conditions.

AU : zone à urbaniser dans laquelle les constructions seront autorisées mais accompagnées d'une OAP.

N : zone naturelle dans laquelle, en principe les constructions seront interdites sauf exceptions...

A : zone agricole dans laquelle, en principe, seules les constructions nouvelles en relation avec l'exploitation sont autorisées et sous conditions...

Le nouveau PLU contient également, entre autres, un projet d'aménagement et de développement durable appelé PADD. Il s'agit du projet que poursuit la commune pour ce territoire.

Élaboration, révision, modification du PLU

L'élaboration d'un PLU est longue et complexe. Le plan local d'urbanisme doit respecter de nombreuses règles. Il doit être conforme ou compatible avec d'autres documents (SCOT : Schéma de cohérence territoriale, PLH, Grenelle de l'environnement...). Même si c'est une tâche passionnante, elle est à la fois compliquée et doit répondre à de fortes contraintes pour les communes. L'éloignement des bourgs, qui n'est plus d'actualité, est

à exclure. En effet, la mutualisation des réseaux est à prioriser. La prise en compte des logements vacants est importante.

Le zonage à urbaniser doit être défini et réduit en fonction de la consommation de terrain établie sur les 10 dernières années et d'une prévision réaliste des besoins sur les 10 prochaines.

Pour Villeneuve, après les analyses et prévisions du cabinet « Aptitude, Aménagement », la concertation avec les services partenaires (dont la DDT, le Conseil Départemental, Moulins Communauté) et pour répondre aux obligations réglementaires, l'offre d'ouverture de zones constructibles devrait donc être réduite de 52 hectares à moins de 10 hectares !!! La commune doit donc opérer des choix sur les seuls terrains mobilisables réellement pour la construction et supprimer 42 ha des terrains de l'actuel PLU.

De plus, ces zones AU, devront faire obligatoirement l'objet d'une OAP (opération d'aménagement planifiée). Les zones agricoles et naturelles, les corridors écologiques doivent être redessinés afin d'être plus conformes à la réalité. Les emplacements de ces zones doivent être bien étudiés, afin de répondre aux règles de l'urbanisme mais également à la valorisation du village et de son attractivité. La réflexion de la commune sur le zonage AU et son phasage est donc en cours. C'est pourquoi des choix devront être faits, dans l'intérêt général pour la collectivité.

Consulter le document du PADD sur le site « villeneuveurallier.fr »

TRAVAUX DÉVIATION



Abattage d'arbres à Moulin Neuf



Déviation...

VÉTÉRANS VILLENEUVOIS

Les vétérans ont rencontré l'équipe de l'amicale des pompiers lors d'un match amical, suivi d'un repas convivial. Dans les mois à venir, les pompiers recevront à leur tour l'équipe des vétérans.

Comme tous les deux ans, les vétérans organisent le réveillon de la Saint Sylvestre à la salle socio-culturelle, vous pouvez prendre contact avec les membres du bureau.



ABACAV



L'assemblée générale de l'ABACAV du jeudi 28 novembre 2018 a permis la reconduction du bureau et a dévoilé les rapports moral et financier de l'association. Au cours de cette même journée, les adhérents présents ont pu déguster une tête de veau arrosée du Beaujolais nouveau.

41 personnes de l'ABACAV se sont réunies à la salle des fêtes le samedi 21 avril pour déguster des andouillettes. Bonne ambiance malgré une chaleur estivale.



50 adhérents de l'ABACAV ont assisté à l'excellent spectacle de cabaret à « L'élégance » dans la ville de RENAISSON le dimanche 18 novembre.



AMICALE LAÏQUE



Brocante du 18 Novembre



Carnaval du 03 Mars



Chasse aux œufs du 21 Avril



TONIC GYM



Le club Tonic Gym Villeneuve a repris ses activités depuis le 10 septembre et propose plusieurs cours par semaine à ses adhérents :

- ◆ les lundis, de 19h 30 à 20h 30, KUDURO FIT, à destination des personnes qui veulent pratiquer des cours intenses sur des rythmes ensoleillés (avec Florian)
- ◆ les mardis, de 9h à 10h, gym douce pour les séniors, avec des exercices adaptés aux possibilités de chacun (avec Noémie)
- ◆ les mercredis, de 18h 30 à 19h 30, gym tonique (cardio, renforcement musculaire...) sur des musiques dynamiques (avec Laurence)
- ◆ les vendredis, de 18h30 à 19h 30, gym zen (stretching ...) pour terminer la semaine sur une note de détente (avec Laurence).

De nouvelles adhésions sont possibles en cours d'année ; 2 cours d'essai sont offerts, sans engagement. Ces séances se déroulent à la salle des fêtes de Villeneuve sur Allier, rue du Presbytère. Pas de cours pendant les vacances scolaires. Dimanche 7 Octobre, le club a organisé des randonnées pédestres et cyclistes de différentes longueurs ; 135 personnes ont répondu à cette invitation et ont sillonné la campagne. Ensuite, le déjeuner a réuni 94 convives autour du traditionnel pâté aux pommes de terre, le tout dans une excellente ambiance.

FC HAUT D'ALLIER

Pour sa deuxième saison, le FC Haut d'Allier a engagé des équipes dans toutes les catégories, y compris en U15, équipe qui nous faisait défaut les années précédentes. Ceci a été possible grâce à une entente dans les catégories jeunes avec le club de Gennetines. La refonte des poules pour les seniors va obliger nos trois équipes seniors à réaliser un excellent championnat ; mais nous pouvons compter sur le soutien de tous nos supporters. Si vous n'en faites pas encore partie, vous pouvez venir voir nos jeunes et nos seniors le week-end, et même poursuivre l'expérience sur notre page Facebook « Football Club Haut d'Allier ».

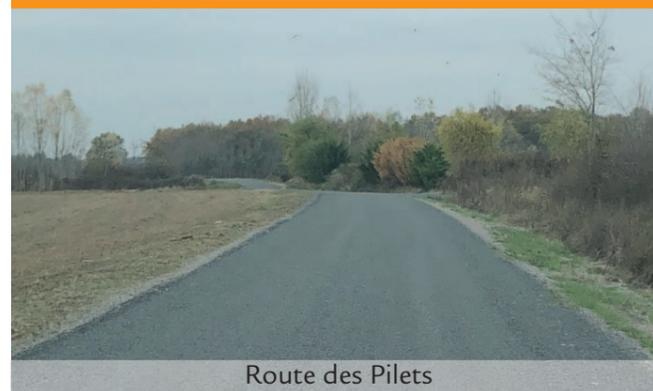
Prenez note aussi de nos 2 prochaines manifestations : notre repas dansant avec orchestre le 23 février et le loto le 06 avril ; vous pouvez aussi avoir nos calendriers que nos joueurs et dirigeants vendent en porte à porte les premiers samedis de décembre ainsi qu'aux buvettes de nos stades (Villeneuve et Trevol) lorsque vous viendrez nous voir.



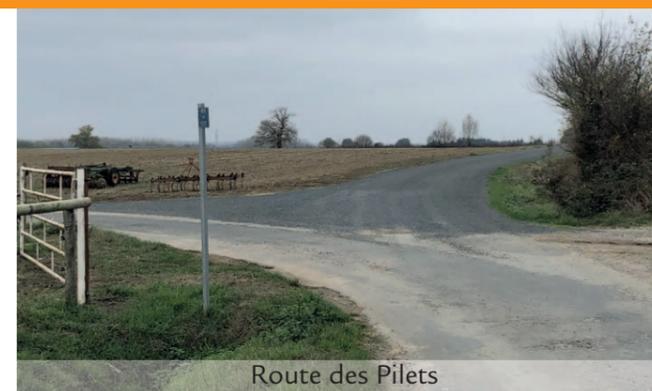
POMPIERS DE VILLENEUVE



Suite à la cérémonie du 14 juillet, le Capitaine et chef de centre Alain FAUCHER s'associait à Monsieur le Maire afin de récompenser l'engagement de son personnel au sein des sapeurs pompiers. Ont ainsi été remerciés pour 10 ans de service : Christopher ALLARY, Pascal BOUCHE, Mélanie BOUCHE, Jean-Baptiste CHATHUANT, Alison FAUCHER, Cyrille GAILLARD, Romain GOVIGNON, Thierry MATHIAUD, Yoann PICOT, Romain SASTRE GARAU ; et pour 20 ans : Stéphane GUILLOIS et Nicolas MAITRE. Dans le même temps, Anthony ALLARY accédait au grade de Sergent. Le 10 juin 2018, lors du congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Allier, dans la cour de la caserne de Bourbon, une cérémonie a permis de récompenser le dévouement et le courage des sapeurs-pompiers bourbonnais. Le capitaine Alain Faucher a reçu la médaille de bronze de la sécurité intérieure.



Route des Pilets



Route des Pilets



Route des Combes



Route des Combes

WORKSHOP « SMART VILLAGE »

Les élus Villeneuvois ont reçu une quinzaine d'étudiants en Master II, de l'IADT dans le cadre d'un Workshop « Smart Village » (du 10 au 14 septembre 2018)

Dans un avenir proche, la RN7 qui traverse le bourg sera déviée. L'enjeu de Villeneuve est ainsi de se réinventer sans l'impact direct des nuisances de cette RN7, mais sans en renier son histoire et les relations intimes développées entre la voie mythique et la commune. Dans ce contexte, des réflexions ont déjà été engagées avec les services de l'Etat et les services territoriaux (DDT03). Villeneuve sur Allier est également lauréate du dispositif « centre bourg » développé par le conseil départemental de l'Allier.

L'enjeu est ainsi aujourd'hui pour les élus de Villeneuve de se faire accompagner dans leur volonté de mise en œuvre d'une stratégie qui permette de penser Villeneuve « telle que les Villeneuvois veulent vivre leur commune demain ». Les transformations de Villeneuve ne sont pas une fin en soi : il s'agit également de créer « un style de vie villeneuvois ». Cette réflexion doit bien-sûr se développer en cohérence avec le territoire auquel Villeneuve s'intègre (échelle intercommunale voire départementale et interdépartementale au regard de la situation géographique de la commune).

En ce sens, les élus de Villeneuve souhaitent aujourd'hui s'appuyer sur l'innovation. Ils ont ainsi manifesté leur intérêt pour un dispositif type « smart village » afin de

mettre l'intelligence technologique au service d'une intelligence collective et territoriale. Une première réunion d'information est intervenue le 9 juillet 2018 complétée par une réunion de travail et de découverte, le 31 juillet 2018.

C'est dans cette continuité, que la commune a accueilli, le 12 septembre, dix étudiants de Master II de l'IADT (institut d'Auvergne du Développement des Territoires dirigé par le Professeur Laurent Rieutort), de l'université de Clermont -Auvergne. Ils ont sillonné les rues du village et échangé avec certains habitants et élus. Le groupe a ensuite animé une réunion d'échange en mairie, à laquelle ont assisté les services de la DDT, Moulins communauté, l'Office du tourisme et les élus de la commune.

La question posée est ainsi la suivante : comment un concept de « smart village » peut-il se trouver décliné à Villeneuve sur Allier ?

Une présentation d'une note synthétique a eu lieu le 14 septembre 2018 à l'IADT en présence de certains élus, de quoi alimenter la réflexion à venir.

Retrouvez le « compte-rendu écrit » sur villeneuvesurallier.com





Une réfection du pont de Villeneuve-Bagneux a été opérée en cette année 2018, occasionnant la fermeture complète de celui-ci pendant 15 semaines. Cet ouvrage départemental, mis en circulation en Avril 1965, devait subir des travaux d'étanchéité et de renforcement de structure.

A l'annonce tardive de ce projet, avec fermeture prévue pour 28 semaines, les maires de Villeneuve, Bagneux et Aubigny ont demandé audience aux élus du département. Il s'en est suivi une réunion publique le 27 avril durant laquelle les usagers ont exprimé leurs craintes et leurs regrets d'une annonce aussi tardive. La totalité des travaux ne pouvant être faite sans une coupure totale, la solution la moins mauvaise était de réduire au maximum le temps des travaux. C'est ainsi que le délai a pu être réduit à 15 semaines. Souhaitons que ces travaux permettent de prolonger la vie de ce pont de manière significative.



KERMESSE



GALETTE DES ROIS



CROSS SCOLAIRE



CROSS SCOLAIRE



PÉTANQUE : Trophée des copains



Achat d'un barnum par l'O.M.S.

